

Procès-verbal

Assemblée Générale ordinaire du 12 juin 2018 à 18h30

Salle du Manoir, Nyon

Excusés : selon liste annexée

Excusés au comité : Mme Liechti, Mme Naville

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture et salutations**
- 2. Propos de bienvenue des autorités nyonnaises**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Elections des scrutateurs/trices**
- 5. Approbation du procès-verbal de l'AG du 22 juin 2017 à Rolle**
- 6. Message du Président**
- 7. Rapport d'activités du Directeur**
- 8. Présentation des comptes annuels 2017**
- 9. Rapport de l'organe de révision des comptes annuels 2017**
- 10. Discussions, approbation des rapports et décharge au comité**
- 11. Election de l'organe de révision pour 2018**
- 12. Fixation des cotisations annuelles 2019**
- 13. Divers et propositions individuelles**

1. OUVERTURE ET SALUTATIONS

Le Président de Nyon Région Tourisme, Monsieur François Bryand, ouvre la séance en remerciant la Commune de Nyon, pour son accueil et la mise à disposition de la salle du conseil dans laquelle se tiennent les assises de Nyon Région Tourisme ainsi que pour le cocktail à l'issue de l'Assemblée.

Il remercie également le Château de Nyon, et en particulier M. Lieber et Mme Jeandrevin qui ont guidé la visite de l'exposition Falconnier pour nos membres.

Le président informe que plusieurs personnes se sont excusées à l'Assemblée Générale. Il souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents, aux représentants des communes ainsi qu'aux invités.

Monsieur François Bryand remercie encore la direction et l'équipe de Nyon Région Tourisme pour leur travail et Madame Rita Mancesti pour l'organisation de l'Assemblée générale et signale qu'elle officie en tant que secrétaire pour cette AG.

Après une courte introduction du Président à propos de Daniel Rossellat et exprimé toute sa gratitude pour son engagement pour la région, notamment dans le cadre du Paléo Festival, il cède la parole au Syndic de la ville de Nyon, pour quelques mots de bienvenue.

2. PROPOS DE BIENVENUE DE LA COMMUNE DE NYON

En guise de propos de bienvenue, M. Rossellat salue le travail des employés de Nyon Région tourisme qui contribue grandement à l'image de la ville, à l'augmentation des nuitées hôtelières et à la fréquentation des commerces de la ville.

Il pense que pour être encore plus efficace il faudrait considérer la politique du tourisme au niveau régional, et ne plus être principalement axée sur les 4 communes qui disposent d'un office du tourisme. Sa vision est de monter la politique touristique d'un cran, afin que l'ensemble de la région rayonne.

Il rappelle l'intérêt marqué par les autorités nyonnaises pour le tourisme, que Nyon continuera à fixer des conditions-cadres et s'évertue à créer des hôtels/rénover des hôtels, favoriser au travers de subventions les activités culturelles et les manifestations. Ses préoccupations vont aux futurs changements que le métier demandera, recommande que l'on s'adapte au positionnement, marketing, à une diversité des prestations et qu'on définisse clairement le rôle du comité NRT.

Il conclut en encourageant et remerciant tout le comité NRT et ses collaborateurs.

M. Rossellat redonne à la parole à M. Bryand, qui lui remet un petit cadeau en guise de remerciement.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale a été convoquée par écrit le 15 mai 2018 avec l'ordre du jour. Elle est donc valablement constituée. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention et sera suivi tel que proposé. François Bryand précise que chaque membre dispose d'un droit de vote et que les votations se font à la majorité. Il déclare que l'Assemblée est ouverte.

4. ELECTION DES SCRUTATEURS

M. Bryand propose deux scrutateurs pour compter les votes de l'assemblée.

5. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 22 JUIN 2017 A ROLLE

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 juin 2017, disponible sur le site internet de lacote-tourisme.ch ne suscite aucune remarque ni opposition. Il est accepté avec 2 abstentions.

6. MESSAGE DU PRESIDENT

« Mesdames, Messieurs, chers membres et invités,

Conformément à l'ordre du jour de cette assemblée, le directeur évoquera en détails, dans son rapport d'activités, la santé et l'évolution du tourisme régional ainsi que les actions menées par notre office au cours de l'année écoulée. J'aborderai quant à moi, dans mon message, quelques considérations générales sur l'évolution d'un secteur économique dont la croissance est réjouissante mais qui, dans un même temps, ne doit pas occulter une mutation profonde qui nécessite pour les acteurs du tourisme une constante adaptation aux nouvelles tendances, à l'évolution des comportements et aux attentes de nos hôtes.

En préambule, il convient de constater que globalement le tourisme se porte bien ! Selon les chiffres de l'organisation mondiale du tourisme, le nombre de touristes, toutes destinations confondues, affiche une progression de 7% par rapport à 2016. Ce taux supérieur à la tendance des dernières années, représente le meilleur résultat mondial jamais atteint depuis sept ans. Cette évolution s'explique, d'une part, grâce à la reprise économique et, d'autre part, grâce à la forte demande de nombreux marchés émetteurs traditionnels et émergents. Au fil des décennies, le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié de plus en plus, au point de devenir un des secteurs économiques à la croissance la plus rapide du monde. Cette progression spectaculaire à l'échelle mondiale est bien marquée en Europe qui reste la région la plus visitée du globe avec plus de 50% des arrivées internationales et la France, notre voisine, reste, quant à elle, la première destination touristique mondiale. Au passage, on remarque que bien que le risque sécuritaire et la situation géopolitique de certaines zones affectent le tourisme dans les destinations concernées, il n'en demeure pas moins que l'évolution du tourisme est essentiellement déterminée par des facteurs économiques. On observe même que le tourisme a la particularité de se développer plus vite que la moyenne de l'économie en période de croissance, mais aussi de décliner plus vite en période de contraction économique.

Le tourisme est en effet non seulement un moteur de la croissance mais surtout une conséquence de la croissance. C'est la raison pour laquelle l'Europe, bien que leader en termes d'arrivées touristiques internationales, perd des parts de marché par rapport à l'Asie qui bénéficie aujourd'hui d'une croissance économique plus rapide.

En 2017, la Suisse, comme le canton de Vaud et notre région ont profité de cette embellie du tourisme. Notre pays affiche une croissance de 5%, l'ensemble du canton de Vaud enregistre pour la cinquième année consécutive une augmentation de ses nuitées hôtelières et notre région termine l'année avec un nouveau record de nuitées en progression de 7,8 %.

Une évolution positive donc, qui devrait perdurer puisque l'organisation mondiale du tourisme prévoit que l'élan actuel devrait se poursuivre en 2018 mais à un rythme plus modéré de l'ordre de 4 à 5 %.

Ce constat réjouissant est certes encourageant pour toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien afin de promouvoir notre offre touristique, accueillir et satisfaire nos hôtes. Cette réalité confirme, si besoin est, que le tourisme produit une forte valeur ajoutée directe et indirecte et génère de nombreux emplois.

Cependant, à l'heure du bilan l'analyse doit être plus nuancée et semble ne pas devoir se satisfaire de cette croissance annoncée sans que nous soyons interpellés par cette évolution qui ne rime pas toujours avec progrès. Au rythme actuel le nombre d'arrivées touristiques, toutes destinations confondues, qui était inférieur à 1 milliard en 2010 pourrait pratiquement doubler d'ici 2030, c'est à dire demain, ce qui ne va pas manquer de générer d'importants défis en matière notamment de politique de transport, d'infrastructures d'accueil et de développement durable. Dans son rapport annuel, l'Unesco parle du tourisme comme d'une menace, au même titre que les guerres, la pollution ou encore le réchauffement climatique, soulignant un paradoxe: l'inscription d'un site au Patrimoine de l'humanité, censé le préserver, fait généralement exploser sa fréquentation touristique. Les signes avant-coureurs ne manquent pas. Venise et Florence sont en état d'urgence. Les barcelonais et les berlinois

manifestent contre un tourisme de masse devenu partiellement incontrôlable et l'écosystème des Canaries est d'ores et déjà menacé. Autre conséquence inéluctable de cette croissance, celle-ci est étroitement liée au nombre grandissant de nouvelles destinations et à une accentuation de la concurrence entre ces dernières.

Des solutions existent, des chartes éthiques du tourisme se mettent en place et un grand nombre de destinations privilégient un tourisme de qualité, quitte à renier plusieurs décennies consacrées à promouvoir un tourisme de masse.

Cette démarche de qualité va de pair avec l'observation depuis quelques années, d'une évolution rapide des comportements socio-touristiques. L'individualisation des comportements et l'évolution des technologies génèrent de nouvelles attentes de la clientèle. A cet égard, le rôle des offices du tourisme devient plus que jamais essentiel dans la façon de communiquer et de promouvoir l'offre touristique. Nous sommes condamnés à évoluer, à nous adapter à l'émergence d'un nouveau tourisme qui est devenu plus autonome, professionnel, et surtout à la recherche d'expériences, d'émotions, d'originalités et d'authenticité.

En mettant en place dès 2011 une nouvelle stratégie basée sur des domaines d'activités sans barrière géographique, notre office a anticipé cette attente des consommateurs. Cette approche centrée autour de thématiques fortes, reprise par l'office du tourisme du canton de Vaud dans une stratégie validée par le conseil d'Etat jusqu'au 2022, continue de porter ses fruits. Pour ne citer qu'un exemple, la campagne d'oénotourisme que l'on peut associer à la gastronomie vaudoise répond aux objectifs et confirme, si besoin est, de récentes études qui ont permis d'établir que plus de la moitié des voyageurs sont sensibles à une composante mobilisant leurs papilles, lors d'un séjour dans une destination. Pour rappel, L'art de vivre, la nature, les événements & festivals, la culture & le patrimoine, les activités hivernales et le tourisme d'affaires sont les six thématiques spécifiques à notre région, représentant autant d'atouts et de valeurs susceptibles de se démarquer de nos concurrents et à même de prioriser un tourisme de qualité. Notons au passage, dans le même ordre d'idée, que « hotelleriesuisse », dans le but de positionner efficacement ses établissements membres, entend répondre aux exigences du marché en classant les hôtels avec des spécialisations réparties dans sept domaines thématiques. Contrairement aux étoiles, ces spécialisations sont systématiquement orientées vers les motivations de voyages des hôtes et leurs attentes. Ainsi les établissements hôteliers se positionnent en hôtels « affaires et conférences » « Gastronomie & culture » « Tradition & histoire » ou encore « famille » et « Activités et sport »

Au-delà de cette adaptation stratégique du tourisme vaudois, 2017 a marqué le démarrage, sous l'égide de l'office du tourisme du canton de Vaud, d'un véritable *observatoire du tourisme cantonal*, que l'ensemble des professionnels du tourisme, condamnés depuis des décennies à se nourrir uniquement des statistiques de nuitées hôtelières, attendaient avec impatience. Cet outil permettra d'analyser le comportement et les habitudes de voyage de nos hôtes. Un questionnaire standardisé, commun à tous les secteurs d'activités et à toutes les destinations est actuellement diffusé et notamment accessible à travers des bornes interactives installées notamment dans nos offices de Nyon, Saint-Cergue et Rolle. Les données récoltées permettront de tirer des analyses globales et de réagir le cas échéant, en adaptant nos approches marketing. Un site internet a été mis sur pieds par l'OTV et donne accès aux publications de L'Observatoire.

Enfin, face à cette mutation du tourisme, une adaptation majeure et en corollaire le rôle des offices du tourisme concerne bien évidemment ce que l'on peut appeler la révolution du e-tourisme. 75% des consommateurs recherchent aujourd'hui des informations touristiques en ligne. Les technologies de l'information et de communication, internet en tête, modifient continuellement les contours du tourisme. Branche à forte intensité d'information, le tourisme offre un terrain quasi idéal pour l'émergence de nouveaux services dont l'accessibilité est de plus en plus souvent assurée grâce au développement de solutions digitales. Qu'il s'agisse de marketing, de distribution ou encore de promotion et de commercialisation les applications internet fleurissent. Détecter et comprendre les enjeux stratégiques associés aux technologies numériques, puis en maîtriser le potentiel opérationnel, tels sont les défis que doit aujourd'hui relever tout office du tourisme.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je voulais partager avec vous.

- La satisfaction d'observer que le tourisme, qui est une composante essentielle de notre économie, reste un secteur d'activités qui se porte bien.
- La perspective encourageante de devoir faire face demain à un nombre toujours plus grand de visiteurs avec en corollaire la prise en compte d'une concurrence accrue.
- La nécessité de promouvoir un tourisme de qualité, seul vecteur d'un développement durable.
- La mutation importante de notre tourisme qui nécessite une adaptation permanente de notre marketing afin de répondre aux attentes et aux nouveaux comportements de nos hôtes.

La mission est passionnante, et nécessite l'engagement de tous les acteurs du tourisme. Ce qui me permet de vous remercier pour votre soutien, d'exprimer ma gratitude aux membres du comité pour leur disponibilité et leur soutien stratégique, à la direction, aux collaboratrices et collaborateurs de notre office, professionnels et motivés, à la hauteur d'un tourisme ambitieux pour la région de la Côte prêt à relever de nouveaux défis et à saisir les nouvelles opportunités dictées par un tourisme en pleine mutation. »

7. RAPPORT D'ACTIVITES DU DIRECTEUR

Le directeur, Didier Miéville, remercie le Président et prend la parole. Sa présentation est disponible sur le www.lacote-tourisme.ch.

En résumé, le Directeur présente les chiffres clés des nuitées hôtelières record en 2017.

Il remercie la ville de Nyon d'avoir œuvré pour permettre l'ouverture du Nyon Hostel qui a visiblement touché un autre public et qui a été sensiblement un facteur de cette nouvelle année record de nuitées.

Ces nuitées sont principalement faites par des touristes suisses, suivis des français, allemands et américains.

Les mois les plus forts ont été ceux de mai à septembre.

On remarque également une augmentation des excursionnistes en se basant sur les statistiques, à la hausse, de prestataires touristiques comme les musées, voire la compagnie générale de navigation.

Au niveau marketing, il faut noter l'effort particulier qui a été mis sur la campagne hiver à St-Cergue, grâce à la soirée kiss&ski, les forfaits ski nocturne, raquette-fondue etc.

Plusieurs visites de presse importantes ont été initiées et organisées en 2017 par NRT sur le thème de Mme de Staël et Audrey Hepburn en collaboration avec ST Paris et Morges Région Tourisme. Les musées, les châteaux et le bourg de Coppet en ont particulièrement bénéficié. On estime à environ 16 millions de contacts en France via les retombées médiatiques.

Pour les perspectives 2018, il est prévu le lancement d'un Wild Pass en remplacement du Pass la Côte, qui offre des avantages désormais élargi à la Vallée de Joux, d'un nouveau Pass Musée pour les 8 musées participants, valable 1 an, d'une soirée de réseautage organisée avec les hôteliers et destinée à 450 entreprises de la région. Il est également prévu le lancement de la campagne de reportage vidéos « Découvrez la région avec Heidi », en plusieurs volets (les malakoffs, Rolle, le château de Nyon, le château de Prangins, La Dôle). Ces vidéos ont également été produites, et diffusées, en suisse allemand.

Il termine en présentant l'équipe de NRT avec les nouveaux arrivants, qui se présentent tour à tour à l'auditoire.

8. PRESENTATION DES COMPTES 2017

Monsieur Miéville informe les membres d'une petite erreur dans le rapport annuel, commise au niveau du compte de Pertes et Profits qui s'est produite au moment de la dernière mise en page. Un « erratum » est proposé aux membres et la version web du rapport annuel a été corrigée. Cette modification ne modifie ni le résultat de l'exercice ni le total du Bilan. Madame Ariane Vial, trésorière, présente et commente le Bilan et les comptes de Pertes et Profits 2017 qui figurent en fin du rapport annuel 2017. AV informe que la fiduciaire Favre a effectué le contrôle restreint des comptes en date du 13 mars 2018 et que les comptes ont été présentés au Président le 20 mai 2018, et à la commission des finances le 28 mars, et au comité le 18 avril 2018 .

Produits

Le total des produits se montent à Chf 1'208'873.-

Contributions Hors CR : Chf 8'622.-, en hausse d'env. 6'000.- grâce à une contribution de Crans s/Céligny en plus de celle de Bassins.

Contributions Région : Chf 511'473.-, en baisse de 8'528.- Cela correspond à la non-participation au Conseil Régional de Crans s/Céligny, Commugny et Bogis Bossey dès 2017. Le CR a soutenu NRT avec une contribution de 131'472.-. Les quatre communes porteuses d'un office ont contribué pour les 380'000.- habituels.

Cotisations : Les Chf 64'460.- en augmentation, record pour NRT.

Taxes de séjour Région : Chf 336'767 sont en baisse. Le budget espéré était de 355'000.-. Les nuitées Hôtelières sont en hausse mais les revenus des résidences secondaires sont en baisse, il semblerait qu'un certain nombre de résidences secondaires soient devenues des résidences principales.

Taxes de séjour communes volontaires de 7.5% : Chf 48'457.- budget espéré de Chf 65'000, il y a diverses explications comme Chavannes-de-Bogis, qui, malgré nos demandes, n'a pas désiré nous verser ces 7,5% « volontaires » en 2017.

Partenariats par plateforme : Chf 42'272.-, Le montant des partenariats/projets par plateformes est identique en revenus et en charges. Les montants non dépensés ont été provisionnés pour les années prochaines d'où la légère baisse par rapport au budget.

Les revenus sur prestations Chf 72'881.- et les **partenariats spécifiques** Chf 12'304.- sont en légère hausse par rapport au budget.

Charges opérationnelles

Ressources Humaines : Chf 583'599,-. Nous avons eu besoin d'une auxiliaire pour notre site web. Nous avons prolongé son contrat en novembre et décembre au vu de son engagement définitif en 2018, et le départ prévu de notre responsable marketing, nous avons aussi refacturé du personnel voir dans les produits. Ceci explique le léger dépassement de budget qui était de Chf 575'000.--

Fournitures de Bureau : Chf 16'903.-. Nous avons d'une part dû réapprovisionner notre stock d'enveloppes avec le logo NRT. Nous avons aussi renouvelé une partie du mobilier pour un montant de 8'500.-

Frais formation et séminaires : Chf 10'541.-. Le Comité NRT avait exprimé qu'il était favorable à un dépassement de budget pour ce poste, plus de formations ont été soutenues.

Toutes les autres charges opérationnelles sont en dessous du budget.

Charges de marketing

Site Internet – maintenance et développement : Chf 25'501.-. Les nouveaux sites web pour la région de Nyon ont été lancés définitivement en juin 2017. Il y a cependant eu une période de transition avec les anciens sites et des développements supplémentaires se sont avérés nécessaires pour les nouveaux sites d'où le dépassement de budget de Chf 10'000.-.

Prestations pour Tiers : Chf 40'351.-: la carte MPA de la région pour les randonneurs a été rééditée. Lors d'une réédition, nous devons constituer un stock conséquent. Chf 24'000.-.

Les autres postes de charges de marketing ont été tenus.

Utilisation des Fonds

Le compte Pertes et Profits affiche une perte de Chf 67'285.82 avant utilisation des fonds.

Le Comité propose l'utilisation des fonds suivants :

Fonds Taxe de Séjour : Proposition d'utiliser Chf 15'000.-. Solde du fonds après emploi : 10'000.-

Fonds Support de Communication : Proposition d'utiliser Chf 10'000.-. Solde du fonds après emploi : Chf 18'353.30)

Fonds de promotion : L'utilisation de ce fonds avait été prévue pour palier à la perte budgétée de 12'000.-. (Solde du fonds après emploi : 66'564.65)

Fonds de formation et motivation : Ce fonds avait été notamment prévu pour les frais de formation ainsi que pour des frais de renouvellement du mobilier pour les employés. Proposition d'utiliser ce fonds pour les montants supérieurs au budget, soit de Chf 15'000.- (Solde du fonds après emploi : Chf 20'000.-)

La perte après utilisation des fonds se monte à Chf 15'285.-

Bilan

Actif

Un disponible en fin d'année de Chf 138'286.70

Des Stocks pour Chf 27'500.-, augmentation due à la carte randonneur.

Des débiteurs/clients pour Chf 5'837.75

Des actifs transitoires pour Chf 14'973.56

Total de l'Actif Chf 186'602.01.

Passif

Créanciers Chf 18'141.50, des passifs transitoires de Chf 33'610.25

Fonds propres

Le total des fonds après utilisations 2017 proposées s'élève à Chf 114'917.90

Fluctuations taxes de séjour Chf 10'000

Investissement supports de communication Chf 18'353.30

Investissement promotion Chf 66'564.65

Fonds formation et motivation Chf 20'000.-

Perte de l'exercice Chf 15'285.82, le bénéfice reporté sera de Chf 19'932.31

La trésorière, Mme Ariane Vial, est remerciée pour sa présentation et son excellent travail.

9. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION DES COMPTES 2017

Monsieur Richard Zaugg (commission des Finances) donne lecture du rapport de l'organe de révision, la Fiduciaire Favre Révision SA à Lausanne :

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT

A l'Assemblée Générale des membres
de l'Association Nyon Région Tourisme
Comptes annuels au 31 décembre 2017

« En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat) de l'Association Nyon Région Tourisme pour l'exercice 2017 arrêté au 31 décembre 2017.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. »

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA

Christophe Pfister
Expert diplômé en finance
et controlling
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Mélanie Menétrey
Spécialiste en finance et
comptabilité avec brevet
fédéral. Réviseur agréée

François Bryand remercie M. Zaugg pour sa lecture et la contribution précieuse de la commission des finances de NRT.

10. DISCUSSIONS, APPROBATION DES RAPPORTS ET DECHARGE AU COMITE

Aucune remarque ni commentaire est amené au sujet de la présentation des Activités NRT ni au sujet des comptes.

François Bryand remercie l'Assemblée. Les rapports sont soumis au vote de l'Assemblée Générale qui les approuve à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention.

Il est également voté d'accepter les comptes 2017 et donner décharge au comité à l'unanimité, sans avis contraire ni abstention.

Le président remercie l'Assemblée des membres, le directeur et les collaboratrices/collaborateurs de NRT.

11. ELECTION DE L'ORGANE DE REVISION POUR 2018

M. Bryand indique que le Comité NRT souhaite reconduire la Fiduciaire Favre SA pour le contrôle et la révision des comptes 2018. Il soumet cela au vote des membres qui approuvent à l'unanimité.

12. FIXATION DES COTISATIONS ANNUELLES 2019

Le Comité propose de reconduire les cotisations annuelles 2019 aux mêmes montants que celles de 2018. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

13. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Le Président ouvre la possibilité aux membres de s'exprimer.

Mme Vogel Municipale de la commune de Trélex demande pourquoi l'office de Rive est fermé à midi. Mme Heidi Müller, responsable accueil NRT, prend la parole pour rectifier que l'office de Rive, dans la période estivale est toujours ouvert à midi, 7 jours sur 7, et que le stagiaire NRT vient relayer la personne auxiliaire durant 1 heure, le temps qu'elle puisse aller manger. Il s'agit donc d'un hasard ou cas de force majeure si vous avez trouvé le pavillon fermé.

Mme Chantal Landeiro de la commune de Le Vaud fait part de son inquiétude grandissante pour faire voter des subventions et de les présenter dans les Conseils communal des communes ou, par exemple, de favoriser la rétrocession volontaire à NRT de 7,5% des taxes de séjour. Elle souhaiterait recevoir de NRT un petit rapport/brochure ou une présentation « Powerpoint » de quelques pages pour expliquer les activités de NRT et comment l'association favorise le tourisme dans toute la région. FB la remercie et légitimise cette démarche. Il réexplique le concept de la redistribution des taxes de séjour et rassure que NRT donnera les outils pour simplifier la justification de cette part de versement « volontaire » de la part des communes.

Aucune autre personne ne souhaitant s'exprimer, M. François Bryand informe qu'il clôt la partie statutaire de l'Assemblée. Il réitère ses remerciements à la Commune de Nyon pour son accueil et le cocktail qui se tient à la salle de réception du Château. La séance est levée à 20h.

Il convie l'assemblée à partager un cocktail à la salle de réception du Château de Nyon. Il prie les membres de suivre les indications données par le personnel de NRT.

Le Président



François Bryand

La Secrétaire



Rita Mancesti

Nyon, le 30 juin 2018

Annexes : Liste des excusés

ANNEXE I - Liste des excusés

Agence immobiliere Nicole Michel
CAS La Dole
CGN
Château de Duillier
Club d'échecs
Commune de Bassins
Commune de Bursins
Commune de Founex
Commune de Genolier
Commune de Luins M. Favre
Commune de Marchissy
Commune de Mies
Commune de Mont-sur-Rolle
Commune de Tannay
Commune de Burtigny
Commune de Coinsins
Commune de Givrins
Copytrend
De Cocatrix
Far
L'abbaye de Bonmont
LB Vin Promotion
Membre individuel
Mme Chantal Turin
M. Dériaz
Musique sacrée
Office de Yverdon-les-Bains
Philippe Thuner
SGA
Strobino ?
Triathlon de Nyon
Ville de Nyon sport & manif
Vins Dutruy Founex
Dominique Burki
Unia
La Fromagerie Gourmande
Michèle Liechti
Isabelle Naville
Commune de Coppet
Hôpital la Lignière
Casino de Rolle – Mme Mermoud
Golden Festival – M. Raval
Commune de Commugny
James Fry Base Nyon
Berdoz Optic
M. Feldmann
M. Charles Lehmann
ESS La Dôle

